

Amplitude Surgical : assemblée générale des actionnaires du 19 décembre 2019

Valence, le 20 décembre 2019, 18h00 CET – L’assemblée générale ordinaire et extraordinaire d’Amplitude Surgical (la « Société ») s’est réunie le 19 décembre 2019 sous la présidence de Monsieur Olivier Jallabert, afin de prendre connaissance, des rapports du Conseil d’administration et des commissaires aux comptes, d’approuver les comptes sociaux et consolidés de l’exercice 2019, d’approuver les conventions et engagements réglementés, d’approuver la politique de rémunération du Président Directeur Général pour l’exercice 2019-20, d’approuver les éléments de rémunération versés au Président Directeur Général au titre de l’exercice 2018-19 et de donner certaines autorisations et délégations au Conseil d’administration.

Présentation de la Société

Monsieur Olivier Jallabert a présenté le groupe Amplitude Surgical en rappelant notamment que le groupe est aujourd’hui en deuxième position sur le marché français et en sixième position sur le marché européen avec un chiffre d’affaires de 102,6 M€ au titre de l’exercice clos le 30 juin 2019. Le Président a rappelé que la Société anticipe pour l’exercice 2019-20 une croissance du chiffre d’affaires de l’ordre de 5% avec un EBITDA au-delà de 23%, compte tenu des mesures d’amélioration de la performance, et une réduction de la dette nette ramenée à 100 M€.

Présentation des résultats

Monsieur Philippe Garcia, Directeur financier, a présenté la performance financière de la Société au cours de l’exercice clos le 30 juin 2019 et au premier trimestre de l’exercice 2019-20 ainsi que les objectifs de la Société.

Résultats du vote de l’assemblée générale

Le quorum de l’assemblée générale s’est établi à 69,37%.

Les actionnaires ont approuvé toutes les résolutions à l’ordre du jour de l’assemblée générale ordinaire et extraordinaire. Ils ont ainsi notamment :

- approuvé les comptes sociaux et consolidés de l’exercice clos le 30 juin 2019, ainsi que l’affectation du résultat de l’exercice ;
- approuvé l’ensemble des conventions réglementées ;
- rendu un avis favorable sur les éléments de rémunération pour l’exercice clos le 30 juin 2019 de Monsieur Olivier Jallabert, Président Directeur Général ;
- approuvé les principes et critères de détermination, de répartition et d’attribution des éléments fixes, variables et exceptionnels composant la rémunération totale et les avantages de toute natures attribuables au Président Directeur Général pour l’exercice 2019-20 ;
- donné certaines autorisations financières au Conseil d’administration (programme de rachat d’actions, réduction de capital, émissions d’actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital avec droit préférentiel de souscription, émissions d’actions et de valeurs mobilières donnant accès au capital sans droit préférentiel de souscription notamment dans le cadre



d'une offre au public, d'un placement privé, au bénéfice des salariés du groupe ou au bénéfice d'une catégorie de personnes, attribution gratuite d'actions) ; et

- délégué pouvoir au Conseil d'administration de mettre les statuts de la Société en conformité avec les nouvelles dispositions législatives et réglementaires.

L'ensemble des résolutions présentées à l'assemblée générale ordinaire et extraordinaire du 19 décembre 2019 et le résultat des votes sont disponibles sur le site internet d'Amplitude Surgical : www.amplitude-surgical.com, rubrique « Documentation / Assemblées générales / Assemblée générale du 19 décembre 2019 ».

Prochain communiqué

Chiffre d'affaires du 1^{er} semestre 2019-20 : jeudi 20 février 2020, après la clôture du marché.

À propos d'Amplitude Surgical

Fondée en 1997 à Valence, Amplitude Surgical est un acteur français de premier plan sur le marché mondial des technologies chirurgicales destinées à l'orthopédie pour les membres inférieurs. Amplitude Surgical développe et commercialise des produits haut de gamme destinés à la chirurgie orthopédique couvrant les principales pathologies affectant la hanche, le genou et les extrémités, notamment pour les chirurgies du pied et de la cheville. Amplitude Surgical développe, en collaboration étroite avec les chirurgiens de nombreuses innovations à forte valeur ajoutée afin de répondre au mieux aux besoins des patients, des chirurgiens et des établissements de soins. Acteur de premier plan en France, Amplitude Surgical se développe à l'international au travers de ses filiales et d'un réseau d'agents et de distributeurs exclusifs présents dans plus de 30 pays. Amplitude Surgical opère sur le marché des extrémités par l'intermédiaire de ses filiales Novastep en France et aux États-Unis. Au 30 juin 2019, Amplitude Surgical employait 436 collaborateurs et a réalisé un chiffre d'affaires d'environ 103 millions d'euros.

Contacts

Amplitude Surgical

Philippe Garcia

Directeur Financier

finances@amplitude-surgical.com

04 75 41 87 41

NewCap

Relations investisseurs

Théodora Xu

amplitude@newcap.eu

01 44 71 20 42

NewCap

Relations Médias

Nicolas Merigeau

amplitude@newcap.eu

01 44 71 98 55

